

QUOI DONC ? SOMMES-NOUS AU-DESSUS D'EUX ? NULLEMENT. CAR NOUS AVONS CONVAINCU LES JUIFS ET LES GRECS D'ÊTRE TOUS SOUS LE PÉCHÉ. SELON QU'IL EST ÉCRIT : PAS UN SEUL N'EST JUSTE; IL N'Y A PERSONNE QUI COMPRENNE, IL N'Y A PERSONNE QUI CHERCHE DIEU. TOUS ONT DÉCLINÉ, TOUS SONT DEVENUS INUTILES; IL N'EN EST PAS UN QUI FASSE LE BIEN, IL N'EN EST PAS MÊME UN SEUL. LEUR BOUCHE EST UN SÉPULCRE OUVERT, LEUR LANGUE UN INSTRUMENT DE FRAUDE; UN VENIN D'ASPIC EST SOUS LEURS LÈVRES; LEUR BOUCHE EST REMPLIE DE MALÉDICTION ET D'AMERTUME; LEURS PIEDS SONT VITES POUR RÉPANDRE LE SANG; LA DESTRUCTION ET LE MALHEUR SONT DANS LEURS VOIES, ET LA VOIE DE LA PAIX, ILS NE L'ONT PAS CONNUE; LA CRAINTE DE DIEU N'EST PAS DEVANT LEURS YEUX.

(III, 9-18, JUSQU'À LA FIN DU CHAPITRE)

1. Il a accusé les Gentils, il a accusé les Juifs; il était naturel qu'il parlât ensuite de la justice par la foi. En effet, si la loi de nature n'a servi à rien, si la loi écrite n'a, pas servi davantage, si toutes les deux ont tourné au détriment de ceux qui n'ont point su en user et sont devenues pour eux la cause de plus grands châtiments : le salut par la grâce était donc nécessaire. Parlez-en donc, Paul, et faites-le nous voir. Mais il n'ose pas encore, se défiant de la violence des Juifs; il en revient alors à les accuser, et en premier lieu introduit pour accusateur David, qui expose longuement ce qu'Isaïe, a exprimé en peu de mots. Par là il leur met un frein puissant qui les empêchera de regimber; en sorte que, déjà contenus vigoureusement par les accusations des prophètes, pas un de ses auditeurs ne puisse se soustraire à ce qu'il va dire sur la foi. Le prophète pose d'abord trois points extrêmement graves : tous ont fait le mal; ils l'ont fait d'une manière absolue, sans mélange de bien,,ils l'ont fait de toute l'étendue de leur pouvoir. Et pour qu'ils ne disent pas : Que nous importe, si cela s'adresse à d'autres? Il ajoute : «Or, nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi

2. C'est pourquoi après Isaïe, qui, de l'avis de tous, s'adressait à eux, il introduit David pour leur montrer que l'un se rattache à l'autre. Quelle nécessité, leur dit-il, à ce que le prophète en accusât d'autres que vous, lui qui avait été envoyé pour vous corriger ? Car la loi n'avait été donnée qu'à vous. Mais pourquoi Paul ne dit-il pas : Nous savons que tout ce que le prophète dit; mais : «Que tout ce que la loi dit ?» Parce qu'il a l'usage de donner à tout l'Ancien Testament le nom de loi. En effet il dit ailleurs : «N'entendez-vous pas la loi ? Abraham eut deux fils». (Gal 4,21-22) De même ici il appelle les Psaumes la loi, en disant : «Nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi».

Ensuite il montre que cela n'a pas été dit simplement en manière de reproche, mais afin que la loi préparât les voies à la foi. Tel est l'accord entre l'Ancien et le Nouveau Testament que les «reproches et les louanges avaient certainement pour but d'ouvrir aux auditeurs, d'une manière éclatante, la porte de la foi. En effet, comme la principale cause de la perte des Juifs a été la haute idée qu'ils avaient d'eux-mêmes (ce que l'apôtre leur reproche plus bas en ces termes : «Ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir la leur, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu»). (Rom 10,3) La loi et les prophètes combattaient d'avance leur présomption, comprimaient leur orgueil, afin que, réfléchissant sur leurs fautes, dépouillant toute arrogance, et se voyant exposés aux derniers périls, ils courussent avec grand empressement à celui qui leur offrait la rémission de leurs péchés et accueillissent la grâce par la foi. C'est à quoi Paul fait allusion ici, quand il dit : «Nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, en sorte que toute bouche soit fermée et que tout le monde soit jugé digne des vengeances de Dieu».

Ici il fait voir qu'ils n'ont point cette solide gloire que procurent les bonnes œuvres, et qu'ils sont seulement fiers et insolents en paroles. Aussi emploie-t-il ce mot propre : «En sorte que toute bouche soit fermée». Signalant par là leur imprudente et intolérable jactance, et indiquant en même temps que leur langue est enfin refrénée; car elle avait la violence d'un torrent, mais le prophète lui a mis le frein. Et. par ces mots : «En sorte que toute bouche soit fermée», il ne veut pas dire qu'ils ont péché exprès pour qu'on leur fermât la bouche; mais il veut seulement les convaincre de péché, afin qu'ils n'ignorent pas qu'ils sont pécheurs. «Et que tout le monde soit jugé digne des vengeances de Dieu». Il ne dit pas, tout Juif, mais toute la

nature». D'un côté, ces expressions : «En sorte que toute bouche soit fermée», est une allusion aux Juifs, mais une allusion voilée, pour ne pas paraître trop rude; de l'autre, celles-ci : «Et que tout le monde soit jugé digne des vengeances de Dieu», s'adressant tout à la fois aux Juifs et aux Gentils. Et ce n'est pas là un faible moyen de rabattre leur orgueil, que de leur montrer que sur ce point ils n'ont rien de plus que les gentils, et qu'ils sont livrés à la même perdition à l'égard du salut, car on appelle proprement *υποδίκος*; celui qui étant accusé ne peut se défendre lui-même, mais a besoin des secours d'autrui, comme nous étions nous-mêmes après avoir perdu tous les moyens de salut : «Car par la loi on a la connaissance du péché». De nouveau il revient à la loi, mais avec ménagement; car ce n'est point elle qu'il accuse, mais la lâcheté des Juifs; et comme il va parler de la foi, il tient à prouver ici que la loi était très-affaiblie. Si vous vous glorifiez de la loi, leur dit-il, elle vous couvre de honte : car elle accuse vos péchés. Cependant, il ne parle pas si rudement, mais avec plus d'indulgence : «Car par la loi on a la connaissance du péché». Donc, le châtiment en sera plus grand, mais pour les Juifs. La loi a eu pour effet de vous faire connaître le péché; c'était à vous à l'éviter; pour ne l'avoir pas fait, vous vous êtes attiré une punition plus sévère, en sorte que le secours même que vous offrait la loi est devenu pour vous l'origine d'un châtiment plus dur.

2. Après avoir ainsi augmenté leurs craintes il revient à parler de la grâce, pour leur inspirer un vif désir de la rémission de leurs péchés, et il dit : «Tandis que maintenant, dans la loi, la justice de Dieu a été manifestée». Il énonce là une grande chose et qui a bien besoin d'être prouvée. Si en effet ceux qui vivaient sous la loi non seulement n'ont point échappé au châtiment, mais se le sont attiré plus sévère, comment pourra-t-on, en dehors de la loi, non seulement éviter la punition, mais même être justifié ? Voilà les deux points principaux qu'il établit : être justifié et obtenir tous ces biens sans la loi. Aussi ne dit-il pas simplement la justice, mais «La justice de Dieu», relevant, par la dignité du personnage, la grandeur du don et la certitude de l'accomplissement de la promesse, puisque tout est possible à Dieu. Il ne dit point non plus : a été donnée mais : «A été manifestée», pour échapper au reproche d'innovation; car la manifestation est comme la révélation d'une chose ancienne et cachée. Et non seulement ici, mais plus bas encore, il montrera que ce n'est point là une nouveauté. En effet, après ce mot : «A été manifestée», il ajoute : «Etant confirmée par le témoignage de la loi et des prophètes».

Ne vous troublez pas, leur dit-il, parce qu'elle est donnée maintenant, comme si c'était une chose nouvelle et inouïe; car elle a déjà été prédite autrefois par la loi et par les prophètes. Il s'est déjà servi de cette preuve pour d'autres sujets; il s'en servira encore. Plus haut il a produit ce texte d'Habacuc : «Le juste vit de foi». (Rom 1,17) Puis il a parlé d'Abraham et de David, à propos d'autres questions. Ces personnages jouissaient d'une grande autorité chez les Juifs; car l'un était patriarche et prophète, et l'autre roi et prophète, et c'était à eux qu'avaient été faites les promesses relatives à ce sujet. Aussi Matthieu, au début de son Evangile, les mentionne-t-il d'abord tous les deux, et donne ensuite les générations par ordre. En effet, après avoir dit : «Livre de la généalogie de Jésus Christ», il ne fait point suivre le nom d'Abraham, de ceux d'Isaac et de Jacob; mais il nomme David avec Abraham, et même, chose étonnante ! avant Abraham, puisqu'il dit : «Fils de David, fils d'Abraham»; après quoi il énumère Isaac, Jacob et tous leurs descendants. C'est aussi pour cela que l'apôtre les cite souvent et dit ici : «La justice de Dieu étant confirmée par le témoignage de la loi et des prophètes». Et pour qu'on ne dise pas : Comment serons-nous sauvés, nous qui ne contribuons en rien à ce dont il s'agit? il montre que ce que nous y apportons n'est pas peu de chose, à savoir la foi. Aussi après avoir dit : «La justice de Dieu», il ajoute : «Par la foi, pour tous ceux et sur tous ceux qui croient».

Ici encore le Juif se trouble, en voyant qu'il n'a rien de plus que les autres et qu'il est compris dans le dénombrement de toute la terre. Pour y obvier, l'apôtre le comprime par la crainte, en ajoutant : «Car il n'y a point de distinction, parce que tous ont péché». Ne me dites pas qu'un tel est Grec, qu'un tel est Scythe, qu'un tel est Thrace; car tous sont de même condition. Si vous avez reçu la loi, vous n'y avez appris qu'une chose : à connaître le péché, et non à le fuir. Ensuite, pour qu'on n'objecte point : Si nous avons péché, ce n'est pas comme eux, il continue : «Et sont privés de la gloire de Dieu». Ainsi, bien que tu n'aies point commis les mêmes péchés que les autres, tu es également privé de la gloire : car tu es de ceux qui ont péché; or celui qui a péché ne compte point parmi les glorifiés, mais parmi ceux qui sont couverts de confusion. Pourtant ne crains pas : Si je dis cela, ce n'est pas pour te jeter dans le désespoir, mais pour te faire comprendre la bonté du Maître. Aussi ajoute-t-il : «Etant justifiés gratuitement par la grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus, que Dieu a établi propitiation par la foi en son sang pour montrer sa justice».

Voyez que de preuves à l'appui de sa proposition ! D'abord la dignité de la personne; ce n'est point l'oeuvre d'un homme qui serait sujet à défaillir, mais celle de Dieu qui peut tout : «C'est la justice de Dieu», dit-il. En second lieu la loi et les prophètes. Ne t'effraies donc point de ce mot : «Sans la loi», car la loi y consent. En troisième lieu, les sacrifices de l'Ancien Testament; ce qui lui fait dire : «En son sang», leur rappelant par là les brebis et les veaux qu'on immolait. Si le sang des animaux, leur dit-il, purifiait du péché, à bien plus forte raison celui-ci. Il ne dit pas simplement délivrance, mais «Rédemption», afin que nous ne retournions jamais à l'ancienne servitude; et pour cela il l'appelle «Propitiation», afin de montrer que si la figure avait déjà tant de puissance, la réalité en aura bien davantage. Et pour prouver encore qu'il n'y a là rien de nouveau, rien de récent, il dit : «A établi». Après avoir par ces expressions : «Dieu a établi», indiqué que c'est l'oeuvre du Père, il montre quelle est aussi celle du Fils; le Père a proposé, mais le Christ a tout opéré dans son sang «Pour montrer sa justice». Qu'est-ce que cela veut dire : «Montrer sa justice ?» Comme la richesse se prouve non seulement par ce qu'on est riche soi-même, mais parce qu'on enrichit les autres; comme la vie se manifeste non seulement en ce que l'on vit soit-même, mais en ressuscitant les morts; de, même la puissance se démontre non seulement parce que l'on peut soi-même, mais parce que l'on rend la force aux faibles. Ainsi la justice se fait voir non seulement en ce que l'on est juste soi-même, mais en ce que l'on rend justes immédiatement des hommes consommés dans l'iniquité. Du reste, Paul interprète lui-même le mot «montrer», quand il ajoute : «Afin qu'il soit juste lui-même et qu'il justifie celui qui a la foi en Jésus».

3. Soyez sans défiance; c'est de la foi non des oeuvres que procède la justice. Ne fuyez point la justice de Dieu; elle a un double avantage : elle coûte peu et elle est offerte à à tout le monde. Ne soyez point honteux, ne rougissez pas : car si Dieu montre ici son action, si, pour ainsi dire, il s'en félicite et s'en vante, pourquoi seriez-vous honteux, pourquoi rougiriez-vous de ce, dont Dieu se glorifie? Après avoir donc relevé son auditeur en lui disant que ce qui s'est fait est la manifestation de la justice de Dieu, il presse d'autre part le lâche, le timide, d'approcher, en disant : «Par la rémission ou l'anéantissement des péchés précédents». Voyez-vous comme il leur rappelle souvent leurs fautes? Plus haut, il a dit : «Car par la loi, on a la connaissance du péché», puis : «Tous ont péché»; et ici son langage est plus énergique. En effet il ne dit pas : par les, péchés, mais : «Par l'anéantissement», c'est-à-dire par la mortification, la destruction. Car il n'y avait plus d'espoir de guérison; comme un corps paralysé, l'âme morte avait besoin d'une main supérieure. Et ce qui est plus grave, et qu'il donne comme une circonstance aggravante, c'est que la rémission a eu lieu dans la tolérance de Dieu. Vous ne pouvez pas, leur dit-il, nier que vous ayez rencontré une grande patience et une grande bonté. Ces mots : «En ce temps», indiquent précisément cette patience et cette bonté. C'est, leur dit-il, quand nous étions désespérés, quand le moment de la sentence était venu, quand le mal était augmenté et que la mesure des péchés était comble, c'est alors que Dieu a fait éclater sa puissance pour nous apprendre à quel point la justice surabonde en lui. Si la chose eût eu lieu au commencement, elle eût paru moins étonnante, moins prodigieuse que maintenant, où tous les remèdes ont été démontrés impuissants.

«Où est donc le sujet de la gloire ? Il est exclu», dit-il. «Par quelle loi ? Des oeuvres ? Non, mais par la loi de la foi». Paul fait de grands efforts pour montrer que la foi a une vertu que la loi n'eût pu même imaginer. Après avoir dit que Dieu justifie l'homme par la foi, il prend encore la loi à partie. Il ne dit pas : Où sont les bonnes actions des Juifs ? Où sont leurs oeuvres de justice ? mais : «Où est donc le sujet de gloire ?» Leur démontrant de toute manière qu'ils ne font que se vanter comme s'ils avaient plus que les autres, mais qu'ils ne produisent aucune oeuvre. Et après avoir dit, : «Où est donc le sujet de la gloire ?» il ne répond pas : il a disparu, il est; détruit, mais : «Il est exclu», ce qui marque surtout l'inopportunité; une chose qui a fait son temps. Car de même que quand l'heure du jugement arrive, il n'est plus temps de se repentir, ainsi, l'arrêt une fois prononcé, tout étant sur le point de périr, et celui qui devait guérir tous les maux par la grâce étant arrivé, ils ne pouvaient plus prétexter qu'ils se corrigeraient par le moyen de la loi. S'ils l'avaient pu, ils auraient dû le faire avant la venue du Christ; mais celui qui sauve par la loi étant arrivé, le temps des combats était passé; et comme tout était convaincu d'impuissance, il procure le salut par la grâce.

Il est venu maintenant pour qu'on ne dise pas comme, on l'aurait dit s'il était venu dès le commencement, qu'on aurait pu se sauver au moyen de la loi par ses propres efforts et ses propres mérites. Pour ôter ce prétexte à ces bouches impudentes, il a tardé longtemps, de manière à sauver par sa grâce, quand il a été démontré clairement et de toutes les manières que les hommes ne pouvaient se suffire à eux-mêmes. Aussi après avoir dit plus haut : «Pour montrer sa justice.» Il a ajouté : «En ce temps», s'il en est qui disent le contraire, ils

ressemblent à un grand criminel qui, n'ayant pu se justifier devant le tribunal, aurait été condamné et sur le point de subir son supplice, et qui après avoir été gracié par la bonté du roi, devenu libre, se vanterait impudemment de n'être pas coupable. Il fallait démontrer son innocence, avant d'être gracié; plus tard, il n'est plus temps de se glorifier. C'est le cas des Juifs. Comme ils s'étaient perdus eux-mêmes, le Christ est venu pour réprimer leur insolence. Celui, qui se dit : «Le maître des enfants», qui se glorifie dans sa loi, qui s'appelle «Le docteur des ignorants» et qui a aussi besoin qu'eux de maître et de Sauveur, celui-là n'a pas de raison de se glorifier. Car si déjà auparavant la circoncision était devenue incirconcision, à plus forte raison maintenant : les deux époques la rejettent. Après avoir dit : «Est exclus», il dit comment. Et comment ? «Par quelle loi ? Des oeuvres ? Non, mais par la loi de la foi».

4. Voilà qu'il appelle la foi une loi, adoptant volontiers ces dénominations, pour écarter toute apparence de nouveauté. Or, quelle est la loi de la foi ? Le salut par la grâce. Ici il fait voir la puissance de Dieu, qui non seulement a sauvé, mais justifié, mais procuré des motifs de gloire, et cela sans les oeuvres et en ne demandant que la foi. L'apôtre parle ainsi pour inspirer la modestie au Juif croyant, et contenir, et attirer celui qui ne croit pas. En effet celui qui est sauvé, s'il est tenté de se glorifier de la loi, apprendra qu'elle lui ferme la bouche, qu'elle l'accuse, qu'elle était un obstacle à son salut, qu'elle lui ôtait tout sujet de gloire; et celui qui ne croit pas, devenu humble par les mêmes motifs, pourra arriver à la foi. Voyez-vous comme la foi est puissante ? comme elle détache du passé, en ne souffrant pas qu'on s'en glorifie ?

«Nous reconnaissons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les oeuvres de la loi». Après avoir montré que ceux qui croient s'ont supérieurs aux Juifs, il parle de la foi avec une grande liberté et calme le trouble qui semblait en résulter. En effet deux choses troublaient ici les Juifs : l'une que ceux qui n'avaient pu, être sauvés par les oeuvres, le fussent sans les oeuvres; l'autre que les incirconcis jouissent à juste titre des mêmes avantages que ceux qui avaient si longtemps vécu sous la loi : et ce dernier point les révoltait bien plus que l'autre. C'est pourquoi Paul, après avoir prouvé le premier, passe au second, qui troublait tellement les Juifs que, même après avoir reçu la foi, ils en firent une matière de reproche à Pierre, à l'occasion de Corneille et de ce qui le concernait lui-même. Que dit-il donc ? «Nous reconnaissons que l'homme est justifié par la foi, sans les oeuvres de la loi». Il ne dit pas le Juif, l'homme qui était sous la loi, mais «L'homme», en terme générique, étendant ainsi son langage, et ouvrant au monde entier les portes du salut.

Puis, à ce propos, il résout une objection qui n'avait pas encore été posée car comme il était vraisemblable que les Juifs, entendant dire que tout homme est justifié par la foi, en seraient blessés et scandalisés, il ajoute : «Dieu est-il le Dieu des Juifs seulement ?» Comme s'il disait : Pourquoi trouves-tu absurde que tout homme soit sauvé ? Dieu est-il partial ? Par là il leur fait sentir qu'en voulant faire tort aux gentils, c'est la gloire de Dieu même qu'ils attaquent, puisqu'ils ne veulent pas qu'il soit le Dieu de tous. Or s'il est le Dieu de tous, il pourvoit à tous; et s'il pourvoit à tous, il les sauve tous également par la foi. C'est ce qui lui fait dire : «Dieu est-il le Dieu des Juifs seulement ? Ne l'est-il pas aussi des Gentils ?

Oui, certes, des Gentils aussi», Car il n'est pas Dieu en partie, comme les divinités fabuleuses des grecs, mais le Dieu universel et unique. C'est pourquoi, Paul ajoute : «Puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu» : c'est-à-dire un seul Maître des uns et des autres.

Que si vous me parlez de l'ancien ordre des choses, je vous dirai que, même alors, la Providence était pour tout le monde, quoique d'une autre manière : en effet la loi écrite vous avait été donnée, à eux la loi naturelle; et ils n'étaient pas moins bien partagés que vous. Ils pouvaient même l'emporter, s'ils l'eussent voulu. C'est à quoi il fait allusion quand il ajoute «Qui justifiera les circoncis par la foi et les incirconcis parla foi», leur rappelant ainsi ce qu'il leur a dit plus haut sur la circoncision et sur l'incirconcision, quand il leur a prouvé qu'entre ces deux choses il n'y avait point de différence. Or s'il n'y avait point de différence alors, à plus forte raison maintenant; et pour le prouver plus clairement, il fait voir, que l'un et l'autre ont besoin de la foi. «Nous détruisons donc la loi par la foi ? Loin de là : au contraire, nous établissons la loi». Voyez-vous cette prudence habile et vraiment admirable ? Par le fait même de cette expression : «Nous établissons», il indique que la loi n'existe plus, qu'elle est détruite.

Voyez aussi quel puissant génie que celui de Paul, et avec quelle facilité il prouve ce qu'il veut ! Il démontre ici non seulement que la foi ne ruine pas la loi, mais qu'elle lui vient en aide au contraire, de même que la loi a préparé les voies à la foi. Car comme la loi rendait d'avance témoignage à la foi (il a dit plus haut : «Etant confirmée par le témoignage de la loi et des prophètes») : ainsi la foi a raffermi la loi chancelante. Et comment, direz-vous, l'a-t-elle raffermie ? Quel était le but de la loi, et à quoi tendaient toutes ses prescriptions ? A rendre l'homme juste. Or, elle ne l'a pas pu : «Car», dit l'apôtre, «Tous ont péché». Or la foi est venue

et l'a pu; puisqu'en croyant on devient juste. Donc elle a réalisé l'intention de la loi et atteint le but que celle-ci se proposait en tout. Elle ne l'a donc pas abrogée, mais complétée. Paul démontre ici trois choses : qu'on peut être justifié sans la loi, que la loi n'a pas pu justifier et que la foi n'est point en opposition avec la loi. Comme ce qui troublait le plus les Juifs était que la foi parût contraire à la loi, il prouve plus que le Juif ne demande, à savoir que la foi, loin de contrarier la loi, est son auxiliaire et sa coopératrice; ce que le Juif désirait surtout entendre.

5. Mais puisque après cette grâce par laquelle nous avons été justifiés, il est nécessaire de bien vivre, montrons un zèle digne d'un si grand don, et nous le montrerons si nous cultivons avec soin la charité, source de tous les biens. Or, la charité ne consiste pas simplement en paroles ni en salutations, mais en assistance et en oeuvres. Comme soulager la pauvreté, secourir les malades, délivrer du danger, tendre la main à ceux qui sont dans l'embarras, pleurer avec ceux qui pleurent, se réjouir avec ceux qui se réjouissent : car ceci est encore l'effet de la charité; bien qu'il semble que ce soit peu de chose de se réjouir avec ceux qui se réjouissent, c'est cependant quelque chose de grand et qui demande de la philosophie. Vous trouverez bien des gens capables de supporter des épreuves amères, et qui ici se montreront faibles; beaucoup pleureront avec ceux qui pleurent, et ne sauront pas se réjouir avec ceux qui se réjouissent, s'attristeront même de la joie des autres : ce qui est proprement l'effet de la jalousie et de l'envie. Ce n'est donc pas un petit mérite de se réjouir avec un frère qui se réjouit; il est même plus grand que l'autre. Plus grand non seulement que celui de pleurer avec ceux qui pleurent, mais même que de tendre la main à celui qui est dans le péril.

Beaucoup en effet partageront le danger avec ceux qui y sont, qui souffriront de la prospérité d'autrui : tant l'envie est tyrannique ! Pourtant l'un exige de la peine et de la fatigue, tandis que l'autre est un simple effet de la volonté et du bon désir. Mais beaucoup supportent ce qui est plus pénible et faiblissent devant ce qui est plus facile, sèchent même de dépit et se consomment lorsqu'ils en voient d'autres s'attirer la considération publique et servir l'Eglise par la prédication ou autrement. Y a-t-il quelque chose de pire ? Ici ce n'est pas seulement à un frère, mais à la volonté de Dieu qu'on s'en prend. Songez-y bien et guérissez-vous de cette maladie, sinon par égard pour le prochain, au moins pour vous délivrer de maux sans nombre. Pourquoi introduire la guerre dans votre esprit ? Pourquoi remplir votre âme de trouble ? Pourquoi soulever des tempêtes ? Pourquoi tout bouleverser de fond en comble ? Comment, avec de telles dispositions, obtenir le pardon de vos péchés ? Car si Dieu ne remet point les péchés à ceux qui ne pardonnent pas les offenses qu'on leur a faites, comment vous les remettra-t-il à vous qui cherchez à nuire à ceux qui ne vous ont point fait de mal ? En effet, c'est là le comble de la méchanceté : de tels hommes combattent contre l'Eglise avec le démon. Peut-être font-ils bien pis encore : car il est possible de se garantir du démon, tandis qu'eux, prenant le masque de l'amitié, mettent en secret le feu au bûcher, se jettent les premiers dans la fournaise et sont atteints d'une maladie qui non seulement ne saurait être prise en pitié, mais ne peut exciter que le mépris.

Car pourquoi, je vous prie, êtes-vous pâle, tremblant, saisi de crainte ? quel malheur vous est donc arrivé ? Votre frère est devenu illustre, éclatant, glorieux ? Il fallait mettre une couronne, vous réjouir, et rendre grâces à Dieu de ce qu'un membre de la famille avait acquis tant de lustre et de célébrité; et vous vous affligez de ce que Dieu est glorifié ! Voyez-vous où tend cette guerre ? Mais, dites-vous, ce n'est pas de la gloire de Dieu, mais de celle d'un frère que je m'afflige. Mais, par ce frère, la gloire remonte à Dieu; c'est donc à Dieu que vous déclarez la guerre. Ce n'est point là, dites-vous encore, ce qui me fait de la peine seulement c'est par moi que je voudrais voir Dieu glorifié. Alors réjouissez-vous du bonheur de votre frère, et Dieu sera glorifié par vous, et tous diront : Béni soit le Maître qui a de tels serviteurs, exempts de tout sentiment d'envie et jouissant mutuellement de leur bonheur. Et que parlé-je d'un frère ? Quand même celui par qui Dieu se glorifie serait votre ennemi, vous devriez, à cause de cela même, vous en faire un ami : et, au contraire, d'un ami vous vous faites un ennemi, parce que Dieu tire sa gloire de ses bonnes actions. Si quelqu'un guérissait votre corps d'une maladie, cet homme fût-il votre ennemi, prendrait dès lors le premier rang parmi vos amis; et si quelqu'un embellit le corps du Christ, c'est-à-dire l'Eglise, d'ami qu'il était vous vous en faites un ennemi ? Et de quelle autre manière pourriez-vous déclarer la guerre, au Christ ? C'est pourquoi, tout homme entaché de ce vice, fût-il d'ailleurs des miracles, fût-il vierge, jeûnât-il, couchât-il sur la dure, et par là égalât-il la vertu des anges, est le plus scélérat des hommes, est plus criminel que l'adultère, que le fornicateur, que le voleur, que le violateur des tombeaux.

HOMÉLIE VII

6. Et pour que personne ne m'accuse d'exagération, je vous poserai volontiers une question. Si quelqu'un prenant une torche et un hoyau, venait brûler ce temple et miner cet autel; chacun de ceux qui sont ici ne le lapiderait-il pas comme sacrilège et criminel ? Quel pardon méritera donc celui qui porte une flamme bien plus dévorante, l'envie veux-je dire, une flamme qui ne consume pas un édifice de pierre, un autel d'or, mais qui renverse et détruit quelque chose de bien plus précieux que des murailles et qu'un autel, l'édification, fruit de l'enseignement des maîtres? Et qu'on ne me dise pas que les efforts de l'envieux sont souvent sans résultat. On doit juger d'après l'intention, et bien que Saül n'ait pas tué David, il n'en est pas moins homicide. Vous ne pensez donc pas, dites-moi, que quand vous combattez contre le pasteur, vous tendez des pièges aux brebis : à ces brebis pour lesquelles le Christ a versé son sang, pour lesquelles il nous ordonne de tout faire et de tout souffrir? Vous ne vous rappelez donc pas que votre maître a cherché votre gloire et non la sienne, tandis que vous ne cherchez point la sienne, mais la vôtre? Et pourtant vous trouveriez la vôtre en cherchant la sienne; et en cherchant la vôtre avant la sienne, vous ne la trouverez point.

Quel sera donc le remède à ce mal ? Prions tous ensemble, prions tous d'une voix pour ces malheureux, comme pour des énergumènes. Ils sont même plus à plaindre que des énergumènes, parce que leur mal est volontaire. Il faut, pour le guérir, des prières, beaucoup de supplications. Si celui qui n'aime pas son frère, ne peut. acquérir aucun mérite, donnât-il tout ce qu'il possède, souffrit-il le martyre; songez quel sera le châtiment de celui qui déclare la guerre à un homme qui ne lui a point fait de mal. Il est pire que les païens. Car si, en aimant ceux qui nous aiment, nous ne faisons rien de plus que les païens, où placer, je vous le demande, celui qui porte envie à ses amis? La jalousie est même pire que la guerre. En effet, dès que le motif de la guerre a cessé, celui qui la faisait, dépose ses sentiments d'hostilité; mais l'envieux ne devient jamais ami. Le premier fait une guerre ouverte, le second une guerre cachée; celui-là a souvent de justes motifs, celui-ci n'en a pas d'autre que sa fureur et sa volonté diabolique. A quoi comparer une telle âme ? A quelle vipère ? à quel aspic ? à quel ver ? à quelle mouche venimeuse ? Rien de plus scélérat, rien de plus méchant qu'elle. Voilà ce qui détruit les Eglises, voilà la source des hérésies; voilà ce qui arma la main d'un frère, le détermina à se baigner dans le sang du juste, viola les lois de la nature, ouvrit la porte à la mort, consumma la malédiction première, fit perdre de vue à cet infortuné sa propre naissance, le souvenir de ses parents et de tout le reste, et poussa sa fureur et sa folie au point qu'il ne cédât pas même à la voix de Dieu qui lui disait : «Son recours sera en toi et tu le domineras». (Gen 4,7) Pourtant Dieu lui remettait son péché et lui soumettait son frère; mais cette maladie est si difficile à guérir, que, malgré l'application de mille remèdes, elle jette encore son venin.

De quoi donc souffres-tu, ô le plus misérable des hommes ? De ce que Dieu est honoré ? Mais c'est une disposition satanique. De ce que ton frère est. considéré? Mais tu peux le dépasser. Que si tu veux l'emporter sur lui, ne le tue pas, ne le fais pas disparaître; laisse-le vivre, pour avoir un motif d'émulation et triompher d'un être vivant; par là la couronne sera brillante un jour; mais en lui donnant la mort aujourd'hui, tu te prépares une sentence pire que si tu avais été vaincu. Mais la jalousie ne voit rien de cela. Comment peux-tu aimer la gloire au milieu d'une si grande solitude ? Car ils étaient seuls alors sur la terre. Mais cela même n'a pu le retenir; rejetant tout de son âme, il s'est rangé avec le démon et s'est mis en devoir de combattre : car c'était le démon qui commandait à Caïn. Ce n'était pas assez pour lui que l'homme fût devenu mortel, il voulait un genre de mort plus tragique, et il a persuadé à Caïn de tuer son frère. Insatiable de nos maux, il était impatient, il avait hâte de voir la sentence exécutée. Comme si quelqu'un tenant son ennemi dans les chaînes et voyant l'arrêt porté contre lui, était pressé de le voir égorgé, dans l'intérieur de la prison, avant la sortie de la ville, avant même le moment fixé; tel était le démon. Ayant appris que l'homme devait retourner en terre, il brûlait de voir, quelque chose de plus : le fils mourant avant le père, un frère meurtrier de son frère, une mort prématurée et violente.

7. Voyez-vous à combien de choses s'est prêtée l'envie ? Comme elle a assouvi l'insatiable avidité du démon, comme elle lui a servi un festin tel qu'il le désirait? Pourquoi donc cette maladie ? Car à moins d'être débarrassés de cette faiblesse, il est, impossible d'échapper au feu qui a été préparé pour le démon. Or, nous nous en débarrasserons en songeant combien le Christ nous a aimés et nous a recommandé de nous aimer les uns les autres. Comment nous a-t-il aimés ? Il a donné son précieux sang pour nous qui étions ses ennemis et lui avons fait les plus grandes injures. Faites-en autant à l'égard de votre frère : car le Christ lui-même nous a dit : «Je vous donne un commandement nouveau : c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés». (Jn 13,34) Bien plus, la mesure

HOMÉLIE VII

ne se borne pas là : car il a fait cela pour ses ennemis. Vous ne voulez pas verser votre sang, pour votre frère? Mais pourquoi verser le sien, diamétralement à l'opposé du précepte? Pourtant le Christ n'était point obligé de faire ce qu'il a fait, et vous, en le faisant, vous n'accomplissiez qu'un devoir. Celui à qui on avait remis dix mille talents, et qui exigeait cent deniers, n'a pas été puni seulement pour cette exigeante, mais parce que le bienfait ne l'avait pas rendu meilleur, parce qu'il n'avait point suivi l'exemple du maître, en remettant, lui aussi, sa dette, car c'était une dette contractée par un serviteur, si dette il y avait. En effet, tout ce que nous faisons est fait en acquit de dettes. Aussi le Christ a-t-il dit : «Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devons faire». (Luc 17,10) Donc en donnant des preuves de charité, en distribuant de l'argent aux pauvres, nous acquittons une dette, non seulement parce que Dieu nous a le premier fait du bien, mais parce que, quand nous donnons, nous ne donnons que ce qui vient de lui. Pourquoi donc vous priver de ce qu'il veut que vous possédiez? Car c'est pour que vous conserviez ces biens qu'il vous or; donne de les distribuer à d'autres, tant que vous les possédez seul, ils ne sont point à vous vous n'en êtes vraiment propriétaire que quand vous les donnez à d'autres.

Est-il rien qui égale l'amour de Jésus Christ. Il a versé son sang pour des ennemis, et nous refusons de donner de l'argent pour notre bienfaiteur, le sang qu'il a versé était le sien, et l'argent que nous refusons n'est pas le nôtre : il a donné avant nous, nous refusons après lui, il a agi pour notre salut, nous n'agissons pas même dans notre propre intérêt car, lui, il ne profite en aucune façon de notre charité et c'est à nous qu'en revient tout l'avantage. Si donc nous recevons l'ordre de donner ces biens, c'est afin de ne pas les perdre nous-mêmes. Dieu agit avec nous comme on agirait avec un petit enfant en lui donnant une pièce d'argent, avec recommandation de la garder soigneusement ou de la confier à un domestique pour qu'elle ne soit pas volée. Donnez vos biens aux pauvres, nous dit-il, de peur que quelqu'un ne vous les enlève, un calomniateur, le diable, un voleur, et en dernier lieu, la mort. Tant que vous les conservez, ils ne sont pas sûrs; si vous me les donnez dans la personne des pauvres, je vous les garderai tous soigneusement et vous les rendrai avec usure en temps convenable. Ce n'est pas pour Vous en priver que je les reçois, mais pour les augmenter, pour les conserver plus soigneusement, et vous les réserver pour le temps où il n'y aura plus personne qui veuille prêter ni se laisser toucher de compassion.

Y aurait-il une dureté plus grande que la nôtre, si, après de telles promesses, nous refusons de lui prêter? Voilà pourquoi nous nous en allons vers lui, délaissés, nus et pauvres, n'ayant plus ce qu'on nous avait confié parce que nous ne l'avons pas remis au meilleur des gardiens. Voilà ce qui nous attirera le dernier châtiment. Que pourrions-nous répondre, quand on nous accusera de nous être perdus nous-mêmes ? Quelle excuse présenterons-nous ? Quelle justification ? Pourquoi n'avoir pas donné ? Vous n'êtes pas sûr de recouvrer ? Est-ce raisonnable? Celui qui donne à qui n'a rien donné, ne peut-il pas à plus forte raison rendre à qui lui a donné ?

Mais vous jouissez de la vue de votre argent. Raison de plus pour le donner, afin d'en jouir davantage, là où personne, ne pourra plus vous l'enlever tandis qu'en le gardant maintenant, vous êtes exposé à mille dangers. Le démon, semblable à un chien, s'élance contre les riches, comme s'il voulait arracher un gâteau de la main d'un enfant. Donnons donc au Père. Quand le démon verra cela, il prendra aussitôt la fuite : et dès qu'il sera retiré, le Père vous donnera tout en sécurité, puisque le démon ne peut plus mettre le trouble dans le siècle à venir. Les riches sont absolument comme les petits enfants incommodés par les chiens : tout le monde aboie autour d'eux, les déchire, les tire, et non seulement les hommes, mais encore les passions ignobles, la gourmandise, l'ivrognerie, la flatterie, tous les genres de débauche. Quand nous voulons prêter intérêt, nous recherchons soigneusement ceux qui donneront le plus et se montreront reconnaissants. Ici nous faisons tout le contraire : nous laissons de côté Dieu qui est plein de reconnaissance, qui ne donne pas seulement le douze, mais le cent pour cent, pour recourir à des gens qui ne nous rendront pas même le capital.

8. Que nous rendra en effet notre ventre, quand il aura consommé la plus grande partie de nos biens ? Du fumier, de l'ordure. Que nous rendra la vaine gloire ? De l'envie et de la jalousie. Que nous rendra la parcimonie ? Le souci et l'inquiétude : Que nous rendra la débauche ? L'enfer et le ver empoisonneur. Car voilà les débiteurs des riches et voilà les intérêts qu'ils rendront pour le capital : les maux présents et les maux à venir. Est-ce à eux que nous prêterons, je vous le demande, au prix d'un tel châtiment ? Et nous ne confierons rien au Christ qui nous offre le ciel, la vie immortelle, des biens ineffables? Quelle sera notre excuse ? Pourquoi ne donnez-vous pas à celui qui rendra tout et avec usure ? C'est peut-être

HOMÉLIE VII

parce qu'il ne rendra que dans longtemps ? Mais il rend déjà en cette vie; car il ne ment pas celui qui a dit : «Cherchez le royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront données par surcroît». (Mt 7,33) Voyez-vous cet excès de libéralité? Les biens à venir vous sont réservés, nous dit-il, et ne diminueront point; et je vous donne encore ceux d'ici-bas par addition et par surcroît, de plus ce long délai augmente la somme de vos richesses : car l'intérêt se multiplie. Nous voyons les prêteurs d'argent se conduire ainsi ils préfèrent ceux qui empruntent à long terme. En effet celui qui rembourse immédiatement, intercepte le cours de l'intérêt tandis que celui qui conserve longtemps le capital, grossit le profit.

Ainsi à l'égard des hommes nous supportons les délais, nous prenons même à tâche de les prolonger; et avec Dieu nous sommes pusillanimes jusqu'à être insouciant, jusqu'à tergiverser ? Et pourtant, comme je l'ai dit, il nous rend déjà ici-bas, puis nous réserve encore, dans l'autre vie, le tout et quelque chose de plus, pour la raison que j'ai donnée. En effet, la grandeur et la beauté, du don surpasse de beaucoup cette pauvre vie terrestre. Car il n'est pas possible de recevoir, dans un corps corruptible et mortel, les couronnes que rien ne saurait flétrir, ni de posséder ce repos immuable, imperturbable, dans la vie présente si pleine de trouble, de tumulte, et sujette à tant de changements. Si un débiteur s'engageait à vous rembourser sur la terre étrangère, là où vous n'auriez point de domestique ni aucun moyen de transport pour votre pays, vous le prieriez instamment de vous payer à votre retour chez vous, et non sur la terre étrangère; et vous voudriez recevoir ici les biens spirituels, des trésors infinis? Quelle est donc votre folie ? Si on vous paye ici-bas, ce ne sera qu'en choses corruptibles; mais si vous attendez le temps convenable, vous recevrez des biens incorruptibles et sans mélange. Ici-bas vous recevrez du plomb, et là, de l'or éprouvé. De plus Dieu ne vous prive pas des biens présents. Car à la promesse des biens à venir, il en a ajouté une autre, en disant : Quiconque aime les choses célestes, recevra le centuple en ce monde et possédera la vie éternelle. (Mt 19,29)

Si donc nous ne recevons pas le centuple, la faute en est à nous qui ne prêtons pas à celui qui peut nous le donner; car tous ceux qui lui prêtent, si peu que ce soit, le reçoivent. Dites-moi un peu, qu'est-ce que Pierre avait donné de si grand ? N'était-ce pas seulement un filet brisé, une ligne, un hameçon? Et pourtant Dieu lui a ouvert les maisons du monde entier, lui a aplani la terre et la mer, en sorte que tous l'appelaient chez eux; bien plus, on vendait tout ce qu'on avait et on en déposait le prix, non pas en ses mains (on ne l'eût osé) mais à ses pieds : tant on avait de générosité et de respect pour lui ! Mais c'était Pierre, direz-vous. Qu'importe, ô homme ? Ce n'est pas seulement à Pierre que le Christ a fait ces promesses; il n'a pas dit : Toi seul, Pierre, recevras le centuple, mais : «Quiconque aura quitté sa maison ou ses frères, recevra le centuple». Car il n'y a point chez lui d'acception de personne, mais différence de mérites.

Mais, direz-vous, j'ai une multitude d'enfants, et je désire les laisser riches. Pourquoi donc les appauvrissez-vous ? En leur laissant tout, vous confiez votre fortune à une garde peu sûre; mais si vous leur donnez Dieu pour cohéritier et pour tuteur, vous leur laissez d'immenses trésors. De même que quand nous nous vengeons, Dieu ne prend pas notre causé en main, tandis que si nous nous abandonnons à lui, notre attente est dépassée; ainsi, en fait de richesses, si nous nous livrons à l'inquiétude, sa Providence se retire de nous; et si nous nous abandonnons à lui sans réserve, il mettra en parfaite sécurité et nos biens et nos enfants. Et qu'est-ce que cette conduite a d'étonnant en Dieu, quand nous la voyons même chez les hommes? Si, à l'heure de la mort, vous ne donnez aucun de vos proches pour tuteur à vos enfants, celui qui serait le mieux disposé à demander cette charge en est retenu par la crainte et par la honte; mais si vous vous déchargez sur lui de ce souci, il s'estimera très-honoré et répondra dignement à votre confiance.

9. Si donc vous voulez laisser de grandes richesses à vos enfants, laissez-leur la Providence de Dieu. Lui qui a créé votre âme, qui a formé votre corps, qui vous a donné la vie sans vous, quand il vous verra déployer une si grande libéralité, et lui confier vos biens et vos enfants, pourrait-il ne pas leur ouvrir tous ses trésors ? Si Elie, pour avoir été nourri d'un peu de farine, et voyant qu'une femme le préférerait à ses enfants, fit voir des aires et des pressoirs dans la chaumière d'une veuve, songez quelle sera pour vous la générosité du maître d'Elie ! Ne nous inquiétons pas de laisser nos enfants riches, mais vertueux. Car s'ils mettent leur confiance dans les richesses, ils négligeront tout le reste, ne s'étudiant qu'à cacher des moeurs corrompues à l'abri de l'opulence; mais s'ils se voient privés de cette consolation, ils mettront tous leurs soins à demander à la vertu une compensation à la pauvreté. Ne leur laissez donc pas la richesse, afin de leur laisser la vertu. Car ce serait le comble de la déraison de ne rien laisser à leur disposition pendant notre vie, et de procurer à leur jeunesse après notre mort les

HOMÉLIE VII

moyens de vivre dans la licence. Du moins, pendant que nous vivons, nous pouvons leur faire rendre des comptes, réprimer leurs excès, et leur mettre le frein; mais si, après notre mort, avec l'abandon où nous les laissons, et malgré leur jeunesse, nous leur fournissons les ressources de la richesse, nous poussons ces infortunés sur la voie de nombreux précipices; nous jetons le feu sur le feu, nous versons l'huile dans une fournaise embrasée.

Donc, si vous voulez leur laisser une fortune assurée, faites que Dieu soit leur débiteur et confiez-lui leurs créances. Si ce sont eux qui touchent votre argent, ils ne sauront à qui le donner, ils tomberont souvent entre les mains des calomniateurs et des ingrats; mais si par précaution vous le prêtez à Dieu, le trésor demeurera en sûreté et le remboursement se fera sans aucune difficulté. Car Dieu nous est reconnaissant, même quand il nous paye sa dette; il voit de meilleur oeil ceux qui lui prêtent que ceux qui ne lui prêtent pas, et plus il doit, plus il aime. Si donc vous voulez l'avoir toujours pour ami, prêtez-lui beaucoup. Un prêteur à moins déplaît à avoir des débiteurs, que le Christ n'en a à avoir des créanciers; il fuit ceux à qui il ne doit rien et court à ceux à qui il doit. Faisons donc tout au monde pour le constituer notre débiteur voici le moment favorable pour lui prêter, puisqu'il est dans le besoin. Si vous ne lui donnez pas maintenant, il n'aura pas besoin de vous après cette vie. C'est ici qu'il a soif, c'est ici qu'il a faim : il a soif de votre salut; c'est pour cela qu'il mendie, qu'il est nu et errant, dans le but de vous procurer la vie éternelle.

Ne le dédaignez donc pas : il ne demande pas à être nourri, mais à nourrir; à être vêtu, mais à vêtir, à vous préparer un manteau d'or, un vêtement royal. Ne voyez-vous pas les médecins les plus dévoués, quand ils font prendre un bain aux malades, le prendre eux-mêmes, bien qu'ils n'en aient pas besoin ? Ainsi le Christ fait tout pour vous qui souffrez. Voilà pourquoi il n'exige rien de vous par force, afin de vous rendre davantage, pour vous apprendre que, s'il demande, ce n'est pas pour ses besoins, mais pour les vôtres. Voilà pourquoi, il vient à vous en haillons et vous tend la main; si vous lui donnez une obole, il ne se détourne pas; si vous le méprisez, il ne s'éloigne pas, mais se rapproche encore; car il désire, il désire, vivement notre salut. Méprisons donc les richesses pour n'être point méprisés par le Christ; méprisons les richesses, pour les posséder elles-mêmes. Car si nous les conservons ici-bas, nous les perdrons entièrement, et pour cette vie et pour l'autre; mais si nous les distribuons généreusement, nous jouirons clans les deux vies d'une grande abondance. Que celui donc qui veut devenir riche, s'appauvrisse pour s'enrichir; qu'il dépense pour amasser; qu'il disperse pour recueillir. Que si cette doctrine vous semble nouvelle et étrange, voyez l'homme qui sème, et dites-vous à vous-même que le seul moyen qu'il ait de multiplier son grain est de disperser celui qu'il a, de répandre ce qui est sous sa main. Semons donc, nous aussi, et cultivons le champ du ciel, afin de nous procurer une moisson abondante et d'obtenir les biens éternels. par la grâce et la bonté de notre Seigneur Jésus Christ avec qui la gloire, l'empire, l'honneur, appartiennent au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.